

DIVISION. La philosophe Catherine Chalié condamne les mauvais usages de la fraternité et met en garde contre le repli communautaire.

« Le politique doit penser la fraternité »

EXTRAITS DE L'ÉMISSION DIFFUSÉE
SUR FRANCE CULTURE LE 21 MARS
À ÉCOUTER SUR INTERNET:
www.franceculture.com

Michel Cool: La Bible et la cité de Rome ont une origine commune: le fratricide. Caïn et Abel pour la Bible, Rémulus et Romulus pour Rome. Ce double héritage meurtrier pése-t-il encore dans notre approche de la fraternité?

Catherine Chalié: Il nous interdit d'associer la fraternité à quelque chose de facile. À la Bible et à Rome s'ajoute la tragédie grecque avec la querelle meurtrière des frères d'Antigone. Mais la réflexion biblique et la réflexion grecque ou romaine sur le fratricide ne sont pas les mêmes. Dans la tragédie grecque, le fratricide finit en arrêt de la lignée. C'est un conflit qui n'a pas d'issue. Dans la Genèse, le fratricide est suivi d'une troisième naissance. Seth répare le meurtre originel. Nous ne descendons ni de la victime ni du bourreau. Il échappe à ce dilemme terrifiant. L'espoir est relancé.

M. Cool: Comment distinguer la fraternité de la solidarité?

C. Chalié: La solidarité est souvent pensée comme un contrat entre individus autonomes. La fraternité est plus exigeante. Elle présuppose une réflexion sur l'antériorité. Ses obligations sont différentes de celles prises par une décision libre. Nous ne l'avons pas choisie, elle nous habite depuis un temps immémorial.

Benoît Hervieu-Léger (Réforme): La solidarité n'est-elle pas un prolongement de la fraternité?

C. Chalié: La solidarité peut conduire à des attitudes belles et positives. Mais elle peut être intéressée: je suis solidaire pour que demain, l'autre le soit avec moi. La conception de la liberté est aujourd'hui totalement assimilée à l'idée d'autonomie. Arriver à la fraternité devient difficile. D'où la tentation de la solidarité. Mais le concept de fraternité l'excède de loin. Il nous oblige à penser notre finitude. Et son ouverture possible à une dimension de transcendance a des conséquences et un sens pour notre vie ensemble.

Meir Waintrater (L'Arche): L'appartenance communautaire ou la dimension identitaire



Jean-François Bouthors

► Catherine Chalié est philosophe et enseigne à l'Université Paris X-Nanterre. Son dernier livre, *La fraternité: un espoir en clair-obscur*, vient d'être publié aux éditions Buchet Chastel.

sont-elles des mauvaises définitions de la fraternité?

C. Chalié: Elles reposent sur la fragilité du lien social. Certains ont la tentation de se tourner vers leurs semblables quand ils ne se sentent pas respectés. C'est une « fraternité contre » qui devient tyrannique même pour ses membres. Elle les enferme dans une appartenance commune. Durant la Révolution française, les attitudes fraternelles ont dégénéré. Au nom de la fraternité, on violentait son prochain en toute légitimité.

Dans une conception laïque, il faut chercher une traduction politique de l'unicité. Cela éviterait le culte des ressemblances.

M. Cool: Le libéralisme ambiant est-il un empêchement de fraternité?

C. Chalié: Certainement. Les individus sont sans cesse dans la revendication de soi, dans une compétition permanente. La société est en souffrance. Le lien social est-il uniquement un lien d'intérêts communs ou économiques? Le politique aurait tout intérêt à penser la fraternité. Ne pas y réfléchir a une conséquence: la constitution de fraternités réactives rejetant

totale la citoyenneté.

M. Waintrater: Comment transcrit-on la transcendance, fondement normatif de la fraternité, dans un univers laïque?

C. Chalié: La Bible ne pense pas la fraternité sur la base essentialiste. À savoir, nous nous ressemblons donc nous sommes frères. Elle propose l'idée de l'homme créé unique. Les hommes sont frères avant d'appartenir à un genre commun. Dans une conception laïque, il faut chercher une traduction politique de l'unicité. Cela éviterait le culte des ressemblances.

Dora Mabrouk (Hawwa): L'amitié est-elle un versant de la fraternité exempte de la tentation fratricide?

C. Chalié: L'amitié ne présuppose aucune transcendance. Elle est souvent pensée sur un plan de réciprocité davantage que sur l'antériorité dans le temps. On ne gagne pas nécessairement en substituant l'amitié à la fraternité. Il y a l'ami, mais aussi l'ennemi. L'homme politique doit penser la fraternité qui appelle à la responsabilité et à la vie commune. Se demander qui est le frère vient après. Amitié et fraternité ne sont pas substituables l'une à l'autre.

M. Waintrater: En citant Lévinas, vous parlez de la nécessité d'un « pour autrui » indifférent au système politique. Est-il possible de fonder une vie sociale sur une renonciation à la réciprocité?

C. Chalié: L'exigence d'un « pour autrui » doit être première, mais n'est pas un fondement politique. Elle permet de juger le politique et ses actions. Dans l'organisation d'une cité politique, il faut prendre en considération la multiplicité des personnes, construire des institutions... Une instance doit sans cesse rappeler au politique cette exigence. Cela l'empêche de se prendre pour la fin des choses. C'est en ce sens que je cite Lévinas et non pour faire une description empirique de la réalité. ■



Le 28 mars, Michel Cool et Benoît Hervieu-Léger reçoivent Danielle Sallenave auteur de Dieu.com, chez Gallimard